



AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, Stéphanie Lafond, directrice générale par intérim de la susdite municipalité,

que le conseil de la Municipalité de Sainte-Marcelline-de-Kildare tiendra une séance extraordinaire le **25 juin à 20 h** à la **Vieille chapelle de Sainte-Marcelline** située au 450, rue principale.

Lors de cette séance, les délibérations du conseil et la période de questions porteront exclusivement sur les points à l'ordre du jour.

Ordre du jour

1. Ouverture et constat du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Dépôt du Rapport financier 2024
4. Période de questions
5. Levée de l'assemblée

Donné à Sainte-Marcelline-de-Kildare ce 16 juin 2025

Stéphanie Lafond
Directrice générale par intérim